

La section pêche de la CMCAS de Thionville vous propose

# ENDURO CARPES

# 72h

à l'étang de sentzich

Du jeudi 29 juin au  
dimanche 02 juillet 2023

+ d'infos  
au dos  
→

↩ bulletin  
d'inscription

## BULLETIN D'INSCRIPTION - ENDURO CARPES - DU 29 JUIN AU 02 JUILLET 2023

À retourner **avant le 25/06/2023** accompagné de votre règlement à :

> Nom & Prénom OD : ..... > NIA : .....

> Portable (obligatoire) : ..... > Mail : .....

### > Participations financières :

- OD/AD : 60 €

Nom & Prénom : .....

Nom & Prénom : .....

- Invité : 60€

Nom & Prénom : ..... // Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_

**Total participations financières : ..... €**

Les inscriptions et réservations se font auprès de :

- M. Philippe BERGE (07 80 38 74 83)
- M. Patrick DUPEZ (06 71 00 28 97)

Si règlement par chèque, merci de libeller à l'ordre de la CMCAS de Thionville - section pêche  
(mettre au dos du chèque : enduro carpes du 29 juin au 02 juillet 2023)

## ENDURO CARPES À L'ÉTANG DE SENTZICH

## informations pratiques

### Programme

La Section Pêche de la CMCAS de Thionville organise un ENDURO CARPES de 72 heures par équipe de 2 personnes du jeudi 29 juin à 10 heures au dimanche 02 juillet 2023 à 11 heures.

Ce concours est réservé aux ayants et ouvrants droits (possibilité de venir avec un invité).

Remise des prix le dimanche vers 16 heures.

Restauration possible sur place sur réservation pour les invités.

### Inscription

Avant le **25 juin 2023**.

Limité à 10 équipes de deux personnes.

L'inscription comprend les repas du jeudi soir jusqu'au dimanche midi + les petits déjeuners (repas du jeudi midi tiré du sac).

**Pour plus d'informations et réservations :**

M. Philippe Berge : 07 77 67 07 80

M. Patrick Duprez : 06 71 00 28 97

### Participation financière

**OD/AD : 60 €**

**Invité : 60 €**

### Règlement

2 à 3 cannes autorisées par inscrit en fonction du nombre de participants.

- Le concours se fera en NO KILL.
- Rendez-vous à 8h sur place.
- Tirage au sort à 8h30.
- Hameçons sans ardillon.
- Gain du concours au poids total.
- 1 tapis de réception obligatoire par équipe.

### Droit à l'image

J'autorise la reproduction de mon image sur les sites internet de la CCAS et/ou de la CMCAS ou son insertion dans les publications de la CCAS et/ou de la CMCAS, sur des supports papiers et numériques. J'autorise par ailleurs la conservation de mon image sur tous supports numériques et son utilisation pendant une durée limitée à 3 ans. Je renonce par la présente à solliciter une compensation à quelque titre que ce soit pour ma participation à la prise de vue et à sa diffusion.

### Modalité d'annulation

À moins de 30 jours pour toute annulation non prise en compte par l'assurance, la totalité de la participation est due.



Nombreux lots offerts par les Sociétés :  
POPPINS ramonage, CZEREVATY chauffage,  
TUNZINI MN, QUALIS et le magasin KIESBRUCK

# BULLETIN D'INSCRIPTION



## ENDURO CARPES DU 29 JUIN AU 02 JUILLET 2023

Les informations recueillies par la CCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser une activité. Le destinataire des données est : la CMCAS de Thionville. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 rue de Rosny – BP 629 – 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.